

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016



Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Rapport de gestion

Ce rapport de gestion est en date du 27 octobre 2016.

Ce rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour le troisième trimestre de 2016 devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les états financiers annuels audités de 2015 et les notes annexes, les états financiers trimestriels non audités et les notes annexes du présent rapport, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires non audités pour les trimestres de 2015 et les trimestres précédents de 2016. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont énoncées dans le Manuel de CPA Canada. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés condensés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2015 accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers de la société sont préparés conformément aux IFRS, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR), énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée au sens desdites normes. Elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport pour plus de détails.

Analyse financière

Vue d'ensemble

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38,1 \$	22,2 \$	100,2 \$	92,4 \$
Résultat par action - de base et dilué	38,67 \$	22,49 \$	101,69 \$	93,79 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (annualisé)	12,8 %	8,2 %	11,6 %	11,7 %

L'Empire Vie a déclaré, pour le troisième trimestre, un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 38,1 millions de dollars en 2016, comparativement à 22,2 millions de dollars en 2015. Le résultat net attribuable aux actionnaires pour l'exercice à ce jour est de 100,2 millions de dollars, comparativement à 92,4 millions de dollars en 2015.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices¹ pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	40,0 \$	39,7 \$	113,9 \$	116,1 \$
Effet des nouvelles affaires	0,5	(7,2)	(3,9)	(21,6)
Gains (pertes) actuariels	9,7	(20,8)	(1,9)	(17,6)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	7,7	—	34,8	—
Autres	—	—	—	—
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	57,9	11,7	142,9	76,9
Bénéfices relatifs à l'excédent	(4,6)	17,4	(1,6)	43,1
Résultat avant impôts	53,3 \$	29,1 \$	141,3 \$	120,0 \$
Impôts	13,1	6,9	35,4	27,6
Résultat net attribuable aux actionnaires	40,2 \$	22,2 \$	105,9 \$	92,4 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	2,1	—	5,7	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38,1 \$	22,2 \$	100,2 \$	92,4 \$

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires a été plus élevé pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, par rapport aux périodes comparables de 2015, principalement en raison de profits plus élevés du secteur de l'assurance individuelle, lesquels sont principalement attribuables aux meilleures conditions boursières en 2016 et aux mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2016. L'Empire Vie a amélioré sa position d'appariement depuis le début de 2016 en augmentant le nombre de ses parts dans des sociétés immobilières en commandite et en apportant des changements à ses placements en obligations. Cette position d'appariement améliorée a entraîné un gain pour les trois premiers trimestres de 2016. Le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine a également augmenté pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, par rapport aux périodes comparables de 2015. Cette augmentation est principalement attribuable aux produits tirés des frais plus élevés (qui résultent de l'augmentation des actifs moyens sous gestion en raison de meilleures conditions boursières en 2016), au poids moindre des nouvelles affaires (qui résulte des ventes de fonds distincts moins élevées) et aux charges moins élevées.

Cette augmentation a été partiellement compensée par les pertes nettes de 7 millions de dollars et de 23 millions de dollars après impôts sur les instruments de couverture, un profit moindre du secteur de l'assurance collective et le paiement d'un dividende sur actions privilégiées respectivement pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour en 2016. Le résultat des instruments de couverture est attribuable à la hausse des marchés boursiers en 2016. Le résultat du secteur de l'assurance collective est principalement attribuable à des résultats techniques défavorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée en 2016.

L'amélioration de l'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à un poids moindre des nouvelles affaires (qui résulte des ventes de fonds distincts moins élevées) et de frais moindres provenant du secteur de la gestion de patrimoine pour les trois premiers trimestres de 2016, par rapport aux périodes comparables de 2015.

Les répercussions des gains (pertes) actuariels par rapport au troisième trimestre et l'exercice à ce jour de 2015 sont principalement attribuables à la hausse dans les marchés boursiers au cours du troisième trimestre et de l'exercice à ce jour en 2016, comparativement à la baisse qui est survenue pendant les périodes comparables en 2015. Cette hausse a eu des effets positifs sur l'assurance individuelle pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour de 2016. Elle a été partiellement compensée par des résultats techniques défavorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée du secteur de l'assurance collective pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour de 2016.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué principalement en raison des frais de couverture, attribuables à la hausse des marchés boursiers en 2016.

La société dispose de trois principaux secteurs d'activité (gestion de patrimoine, assurance collective et assurance individuelle) et elle maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent. Une analyse portant sur le résultat net de 2016 de chaque secteur d'activité par rapport à 2015 est présentée ci-après dans les sections « Résultats par secteur ».

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le rapport de gestion annuel de 2015.

Le tableau ci-après fournit un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs (les chiffres présentés dans le rapport de gestion peuvent différer parce qu'ils sont arrondis) :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	T3 2016	T3 2015	T3 2016	T3 2015	T3 2016	T3 2015	T3 2016	T3 2015	T3 2016	T3 2015
Produits										
Produit net des primes	45 \$	35 \$	85 \$	82 \$	88 \$	91 \$	— \$	— \$	218 \$	208 \$
Produits tirés des frais et autres produits	55	52	2	2	1	—	—	—	59	54
Revenu de placement	10	10	1	1	47	43	2	10	60	64
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2	1	—	—	9	(8)	(10)	3	1	(4)
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	1	1	—	—	—	(1)	6	4	7	4
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	6	(26)	—	(3)	100	(88)	2	3	108	(114)
Total des produits	119	73	88	82	245	37	—	20	453	212
Charges										
Prestations et charges	91	45	84	78	213	55	3	4	391	183
Impôts sur le résultat et taxes	7	9	3	2	10	(4)	(1)	3	19	10
Total des charges	98	54	87	80	223	51	2	7	410	193
Résultat net après impôts	21 \$	19 \$	1 \$	2 \$	22 \$	(14) \$	(2) \$	13 \$	42 \$	19 \$
Quote-part attribuable aux titulaires de polices avec participation									2	(3)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									2	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									38 \$	22 \$
Actifs sous gestion²										
Actifs du fonds général ²	972 \$	969 \$							7 919 \$	6 894 \$
Actifs de fonds distincts ²	7 802 \$	7 087 \$			21 \$	20 \$			7 823 \$	7 107 \$
Actifs de fonds communs de placement ²	188 \$	160 \$							188 \$	160 \$
Ventes de primes annualisées ²			9 \$	9 \$	10 \$	13 \$				

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits										
Produit net des primes	137 \$	112 \$	254 \$	243 \$	268 \$	274 \$	— \$	— \$	659 \$	629 \$
Produits tirés des frais	163	153	6	7	1	1	—	—	170	161
Revenu de placement	30	32	3	3	130	127	23	30	186	192
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2	1	1	1	40	30	(20)	2	23	34
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	1	—	—	—	—	15	19	15	20
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	6	(35)	3	(2)	380	(105)	(8)	2	381	(140)
Total des produits	338	264	267	252	819	327	10	53	1 434	896
Charges										
Prestations et charges	266	198	258	236	746	329	8	9	1 278	772
Impôts sur le résultat et taxes	18	17	8	8	24	1	—	11	50	37
Total des charges	284	215	266	244	770	330	8	20	1 328	809
Résultat net après impôts	54 \$	49 \$	1 \$	8 \$	48 \$	(3) \$	2 \$	33 \$	105 \$	87 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(1)	(5)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									6	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									100 \$	92 \$
Actifs sous gestion ³										
Actifs du fonds général ³	972 \$	969 \$							7 919 \$	6 894 \$
Actifs de fonds distincts ³	7 802 \$	7 087 \$			21 \$	20 \$			7 823 \$	7 107 \$
Actifs de fonds communs de placement ³	188 \$	160 \$							188 \$	160 \$
Ventes de primes annualisées ³			35 \$	32 \$	28 \$	39 \$				

Total des produits

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Produits				
Produit net des primes	219 \$	208 \$	659 \$	629 \$
Revenu de placement	60	65	186	192
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés	108	(118)	404	(106)
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	7	3	15	20
Produits tirés des frais	59	54	170	161
Total des produits	453 \$	212 \$	1 434 \$	896 \$

Pour le trimestre, le total des produits des activités ordinaires de la société a augmenté de 241 millions de dollars pour atteindre 453 millions de dollars, comparativement à 212 millions de dollars en 2015. Pour l'exercice à ce jour, le total des produits des activités ordinaires a augmenté de 537 millions de dollars pour atteindre 1 434 millions de dollars, comparativement à 896 millions de dollars en 2015. La volatilité dans les produits des activités ordinaires a surtout été causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les principaux éléments des produits des activités ordinaires font l'objet d'analyses ci-après.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le produit net des primes pour le trimestre et pour l'exercice à ce jour a augmenté de 4,8 % et de 4,7 % respectivement, par rapport aux périodes comparables de 2015. L'augmentation était principalement liée au segment des rentes immédiates à taux d'intérêt fixe du secteur de la gestion de patrimoine, qui a connu une forte demande en raison des meilleurs taux d'intérêt offerts par l'Empire Vie et de la prudence des consommateurs découlant de la volatilité des marchés boursiers.

La variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés, crée souvent une grande volatilité dans les produits. Ces actifs ont présenté un profit net au troisième trimestre de 2016, comparativement à une perte nette pour la période comparable en 2015. En 2016, le gain est attribuable à une augmentation du prix des actions et des obligations causée par la baisse des taux d'intérêt du marché. En 2015, la perte nette était attribuable à une diminution des cours des actions et du prix des obligations causée par une augmentation des taux d'intérêt du marché. Pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, l'effet de ces facteurs sur le résultat net a été considérablement réduit en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance (qui fait l'objet d'une analyse dans la section « Total des prestations et des charges » ci-après).

Le gain (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a constitué un gain pour le premier trimestre de 2016 et celui de 2015. Pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, le gain est principalement attribuable à la vente d'obligations disponibles à la vente. Les actifs vendus étaient principalement adossés au compte capital et excédent. L'incidence de ces gains et pertes sur le résultat net est prise en compte dans les commentaires sur le résultat net de placement de chacun des secteurs d'activité en cause (voir la section « Résultats par secteur » ci-après).

Les produits tirés des frais pour le trimestre et l'exercice à ce jour ont augmenté de 9,6 % et de 6,1 % respectivement en 2016 par rapport aux périodes comparables de 2015, principalement en raison de la croissance des frais de gestion sur les fonds distincts et de la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (voir la section « Résultats par secteur - Gestion de patrimoine » ci-après).

Total des prestations et des charges

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Prestations et charges				
Montant net des prestations et des règlements	142 \$	151 \$	441 \$	480 \$
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	158	(58)	565	16
Variation de la provision des contrats de placement	1	—	1	1
Participations	7	6	20	19
Frais d'exploitation	34	37	105	108
Commissions nettes	47	45	139	141
Charges d'intérêts	2	2	7	7
Total des prestations et des charges	391 \$	183 \$	1 278 \$	772 \$

Le total des prestations et des charges de l'Empire Vie pour le trimestre a augmenté à 391 millions de dollars, comparativement à 183 millions de dollars en 2015. Depuis le début de l'exercice, le total des prestations et des charges a augmenté pour s'établir à 1 278 millions de dollars, comparativement à 772 millions de dollars en 2015. La volatilité dans les charges est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché et des marchés boursiers sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Les principaux éléments des prestations et des charges sont présentés ci-après.

Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance, ce qui a été le cas pour l'exercice à ce jour pour le secteur de l'assurance collective. Les prestations nettes et les demandes de règlement étaient moins élevées pour le trimestre et l'exercice à ce jour par rapport à 2015 principalement en raison du secteur de la gestion de patrimoine, qui a connu une baisse en raison de la diminution des retraits des

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

produits de rentes différées à taux fixe. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats techniques en matière de règlements aient été favorables ou défavorables. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance. Les résultats par rapport à l'exercice précédent sont présentés sous chacun des secteurs concernés (voir la section « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport).

La variation nette dans les passifs des contrats d'assurance dépend de plusieurs facteurs, dont les ventes de nouvelles affaires, les demandes de règlement survenues, les rachats et les déchéances, les hypothèses futures et la variation de la valeur de marché des actifs qui soutiennent les passifs des contrats d'assurance. La principale raison du grand écart de cet élément pour le trimestre et l'exercice à ce jour par rapport à 2015 a été la fluctuation des passifs des contrats d'assurance qui découle de la variation de la juste valeur des actifs appariés (décrits ci-dessus dans la section « Total des produits des activités ordinaires »). La variabilité de la variation nette des passifs des contrats d'assurance, isolément, n'influence pas le résultat net, puisqu'il faut tenir compte des autres postes de l'état du résultat net.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2016	2015
Actifs sous gestion⁴		
Rentes du fonds général ⁴	972 \$	969 \$
Fonds distincts	7 803	7 087
Fonds communs de placement ⁴	188	160

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Primes de rentes à taux d'intérêt fixe, montant net	45 \$	35 \$	137 \$	112 \$
Ventes brutes de fonds distincts ⁴	207	242	701	841
Ventes nettes de fonds distincts ⁴	6	61	66	208
Produits découlant des frais des fonds distincts	55	51	159	150
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	7	17	27	66
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	—	11	8	54
Produits découlant des frais des fonds communs de placement	1	1	2	2
Résultat net après impôts	21 \$	19 \$	54 \$	49 \$

Les actifs de rentes du fonds général de l'Empire Vie ont augmenté de moins de 1 %, alors que les actifs de fonds distincts ont augmenté de 10 % durant les 12 derniers mois. L'augmentation des actifs de rentes du fonds général sur les 12 derniers mois est principalement attribuable à une demande croissante de rentes immédiates à taux fixe. L'augmentation des fonds distincts sur les 12 derniers mois est principalement attribuable à la hausse des marchés boursiers décrite ci-dessous.

Le produit tiré des primes pour le secteur de la gestion de patrimoine comprend seulement les nouveaux dépôts sur les rentes à taux fixe et exclut les dépôts dans les produits de fonds distincts et de fonds communs de placement. Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les primes nettes de rentes à taux d'intérêt fixe ont augmenté de 26 % et de 22 % respectivement par rapport à 2015, en raison des meilleurs taux d'intérêt offerts par l'Empire Vie. La direction estime également que les clients, préoccupés par la volatilité des marchés boursiers, ont choisi des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents.

Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les ventes brutes de fonds distincts ont diminué de 14 % et de 17 % respectivement par rapport à 2015, principalement en raison des ventes moins élevées de produits avec

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

garanties à l'échéance de 75 %, celles-ci ayant baissé de 14 millions de dollars au cours du troisième trimestre et de 90 millions de dollars pour l'exercice à ce jour. Au cours du quatrième trimestre de 2014, l'Empire Vie a fermé ses produits de fonds distincts courants aux nouvelles ventes le 31 octobre 2014. Le 3 novembre 2014, elle a lancé une nouvelle gamme de produits de placement comprenant une famille de fonds distincts et une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait. Les frais imputés aux clients pour la nouvelle gamme de produits sont plus élevés que ceux de l'ancienne gamme. La tarification et les caractéristiques de la nouvelle gamme ont été établies par l'Empire Vie en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel du marché des produits de fonds distincts. Bien que les ventes en 2016 aient été en baisse par rapport à l'exercice précédent, le lancement de ces nouveaux produits de fonds distincts a donné de bons résultats, avec des ventes brutes de 168 millions de dollars (196 millions de dollars en 2015) et de 559 millions de dollars (617 millions de dollars en 2015) pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour respectivement, ce qui représente 81 % (81 % en 2015) et 80 % (73 % en 2015) des ventes totales brutes de fonds distincts.

Au cours du trimestre et pour l'exercice à ce jour, les ventes nettes de fonds distincts ont diminué par rapport à 2015, principalement en raison de l'évolution des ventes brutes indiquée ci-dessus.

Le volume des ventes brutes de fonds communs de placement a été très faible, et celles-ci demeurent une petite composante des actifs sous gestion dans notre secteur de la gestion de patrimoine. La direction croit que les clients ont privilégié des produits à taux fixe plus prudents en raison de la volatilité des marchés boursiers. Cette volatilité nuit aux ventes de fonds communs de placement, puisque ces produits n'offrent pas de garanties aux clients. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Par conséquent, au cours du trimestre et pour l'exercice à ce jour, les produits tirés des frais sur les fonds distincts ont augmenté de 8 % et de 6 % respectivement par rapport à 2015. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des frais de gestion et des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). La meilleure tenue des marchés boursiers au troisième trimestre a augmenté les actifs moyens sous gestion et les frais de gestion perçus, comparativement à 2015.

Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les bénéfices de ce secteur ont progressé par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net sur 12 mois.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation		
Baisse du poids des nouvelles affaires	2 \$	6 \$
Augmentation des marges de profit sur les affaires en vigueur	2	3
Détérioration des résultats de mortalité des rentiers	(2)	(1)
Détérioration des résultats au chapitre des placements	—	(3)
Total	2 \$	5 \$

Le résultat net plus élevé découlant d'un poids moindre des nouvelles affaires est principalement attribuable à la baisse des ventes brutes de fonds distincts (et du poids des nouvelles affaires qui en résulte).

Le résultat net plus élevé sur les affaires en vigueur en 2016 résulte principalement de charges moins élevées et de la meilleure tenue des marchés boursiers.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Résultats par secteur - Assurance collective

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁵	9 \$	10 \$	35 \$	32 \$
Produit net des primes	85	82	254	243
Résultat net après impôts	1 \$	2 \$	1 \$	8 \$

Pour le trimestre, les ventes de primes annualisées dans ce secteur ont diminué de 2 % par rapport à 2015. Pour l'exercice à ce jour, les ventes de primes annualisées ont augmenté de 8 % en 2016 par rapport à 2015, ce qui s'est traduit par une croissance des recettes tirées des primes en vigueur de 4 % pour le trimestre et l'exercice à ce jour par rapport aux périodes comparables de 2015. Le niveau des ventes de 2016 est une excellente réalisation, particulièrement en raison des faibles conditions économiques au Canada.

Pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur ont diminué par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de la diminution		
Détérioration des résultats au chapitre des règlements	(1) \$	(7) \$
Total	(1) \$	(7) \$

En 2016, la détérioration des résultats au chapitre des règlements est principalement attribuable à des résultats d'assurance invalidité à long terme défavorables, comparativement aux résultats favorables enregistrés en 2015. La rentabilité pour l'exercice à ce jour a souffert des résultats défavorables au chapitre des règlements d'assurance maladie en 2016 et en 2015.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁶	10 \$	13 \$	28 \$	39 \$
Produit net des primes	88	91	268	274
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	21 \$	(11) \$	52 \$	4 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	1	(3)	(4)	(7)
Résultat net après impôts	22 \$	(14) \$	48 \$	(3) \$

Pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, les ventes en primes annualisées dans ce secteur ont diminué de 22 % et de 29 % respectivement par rapport à 2015. Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur sont principalement attribuables à la diminution des ventes de polices d'assurance vie universelle. Cette diminution a été en partie compensée par l'augmentation des ventes de produits d'assurance avec participation et d'assurance temporaire au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour. Le produit d'assurance avec participation AssurMax^{MC}, que l'Empire Vie a récemment lancé, a contribué à cette croissance des ventes des produits avec participation. Le produit AssurMax^{MC} est distribué par l'intermédiaire de conseillers financiers professionnels et vise à offrir des solutions simples de planification successorale aux bébé-boumiers canadiens. Au cours des dernières années,

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

L'Empire Vie a remplacé progressivement ses produits par des produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire, et a augmenté les prix des produits à long terme, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt à long terme.

Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les résultats de ce secteur ont augmenté par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation (de la diminution)		
Mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs	6 \$	26 \$
Amélioration des résultats au chapitre des placements	25	24
Diminution des marges de profit sur les affaires en vigueur	(1)	(2)
Amélioration (détérioration) des résultats au chapitre de la mortalité, des rachats, des déchéances et autres résultats	6	3
Total	36 \$	51 \$

Les mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs ont entraîné un gain plus élevé au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour en 2016. Cette amélioration de l'appariement a entraîné un gain en raison de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance. L'Empire Vie a investi davantage dans des parts de sociétés immobilières en commandite depuis le début de 2016. Ce type de placement sert à appairer les passifs des contrats d'assurance à long terme. De plus, l'Empire Vie a apporté des changements à ses placements en obligations depuis le début de 2016 pour resserrer l'appariement des placements et des passifs des contrats d'assurance.

Les résultats techniques au chapitre des placements ont généré un gain pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour de 2016, comparativement à une perte pour les périodes comparables de 2015. En 2016, le gain actuariel est principalement attribuable aux fluctuations favorables des marchés boursiers au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016. En 2015, la perte actuarielle est principalement attribuable aux fluctuations défavorables des marchés boursiers au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2015.

Le tableau suivant présente les fluctuations des taux d'intérêt à long terme.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Fluctuations des taux d'intérêt				
Rendement des obligations du Canada à 30 ans				
Fin de la période	1,67 %	2,20 %	1,67 %	2,20 %
Début de la période	1,72 %	2,30 %	2,16 %	2,36 %
Variation pendant la période	(0,05)%	(0,10)%	(0,49)%	(0,16)%
Écart par rapport aux obligations à 30 ans de la province de l'Ontario				
Fin de la période	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Début de la période	1,05 %	0,82 %	1,05 %	0,95 %
Variation pendant la période	(0,05)%	0,18 %	(0,05)%	0,05 %
Écart par rapport à des obligations de sociétés à 30 ans notées A (incluant les services financiers)				
Fin de la période	1,73 %	1,85 %	1,73 %	1,85 %
Début de la période	1,81 %	1,60 %	1,92 %	1,52 %
Variation pendant la période	(0,08)%	0,25 %	(0,19)%	0,33 %
Écart par rapport à des obligations à 30 ans du secteur des services financiers notées A				
Fin de la période	2,26 %	2,05 %	2,26 %	2,05 %
Début de la période	2,35 %	1,92 %	2,19 %	1,87 %
Variation pendant la période	(0,09)%	0,13 %	0,07 %	0,18 %

Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à la fois sur les justes valeurs des actifs obligataires et les passifs des contrats d'assurance. Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016, la baisse des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessus) a entraîné une hausse du prix des obligations et, par le fait même, un gain de la juste valeur liée aux actifs obligataires. Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2015, la hausse des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessus) a entraîné une baisse du prix des obligations et, par le fait même, une perte de la juste valeur liée aux actifs obligataires. Toutefois, en 2015, ces pertes ont été largement compensées par la diminution des passifs des contrats d'assurance.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	(3) \$	13 \$	(1) \$	31 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	1	—	3	2
Résultat net après impôts	(2) \$	13 \$	2 \$	33 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Pour le troisième trimestre et l'exercice à ce jour, les résultats du secteur capital et excédent ont diminué par rapport à 2015. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de la diminution		
Augmentation de la perte nette sur les instruments de couverture	(11) \$	(26) \$
Diminution du résultat net sur les placements	(4)	(5)
Total	(15) \$	(31) \$

Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016, l'Empire Vie a subi une perte de 7 millions de dollars et de 23 millions de dollars respectivement, déduction faite des impôts, sur son programme de couverture, principalement en raison de la hausse des cours des actions canadiennes, comparativement au gain de 4 millions de dollars et de 3 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables de 2015 (décrits ci-après dans la section « Gestion du risque »).

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	223 \$	100 \$
Activités d'investissement	(391)	(214)
Activités de financement	138	(4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30) \$	(118) \$

En 2016, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté par rapport à 2015, principalement en raison de flux de trésorerie nets plus élevés découlant des produits de rente à taux fixe et des changements apportés aux niveaux du fonds de roulement.

L'augmentation des flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement au cours de 2016 par rapport à 2015 est principalement attribuable à l'investissement du produit provenant de l'émission de 149,5 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajustable et à dividende non cumulatif (« actions privilégiées ») de l'Empire Vie au cours du premier trimestre de 2016 et à l'investissement des flux de trésorerie plus élevés découlant des produits de rente à taux fixe dans des actifs appariés.

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités de financement au cours de 2016 par rapport à 2015 est principalement attribuable à l'émission par l'Empire Vie des actions privilégiées au cours du premier trimestre de 2016.

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés de 2015 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs de ses contrats d'assurance et de rente. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du service des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les cotes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction et les comités du conseil d'administration examinent la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveillent en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit liées à la contrepartie sont strictes. L'exposition totale au crédit est limitée à 100 millions de dollars. Reportez-vous aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de financement

	30 septembre 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 décembre 2015	30 septembre 2015
Ratio du MPRCE	213 %	213 %	219 %	201 %	202 %

L'Empire Vie continue d'afficher un bilan solide et une forte capitalisation. Les débetures de 2013 sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (A.M. Best). Le 27 mai 2016, la société DBRS a confirmé les notes d'émetteur de l'Empire Vie, dont sa note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories), sa note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories), sa note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories) et sa note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la gamme de produits complète à petite échelle de l'Empire Vie, ainsi que sa participation à un marché spécifique qui récompense sa solidité et l'amélioration et la régularité de sa rentabilité et de la couverture de ses charges fixes.

Le 27 mai 2016, la firme A.M. Best a également confirmé les notes de l'Empire Vie, notamment sa note d'émetteur « a » (6^e de 21 catégories), sa note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories) et sa note « A (Excellent) » pour la solidité financière (3^e de 16 catégories) ainsi que de la note « bbb » de ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes reflètent la situation favorable du capital de l'Empire Vie ajusté en fonction du risque, la croissance continue de ses bénéficiaires et sa présence soutenue sur le marché canadien par l'entremise de ses divers secteurs d'activité.

Le ratio du capital réglementaire fondé sur le risque de l'Empire Vie, mesuré par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MPRCE), de 213 % au 30 septembre 2016, continue d'être supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

Le ratio du MPRCE est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent et a augmenté de 12 points pour l'exercice à ce jour. La stabilité au cours du troisième trimestre est attribuable aux augmentations du capital réglementaire disponible contrebalancées par les augmentations du capital réglementaire requis, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Le changement pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à l'émission par l'Empire Vie de 149,5 millions de dollars d'actions privilégiées au premier trimestre de 2016.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre
(en millions de dollars)	2016	2016	2 016	2015	2015
Capital réglementaire disponible					
Première catégorie	1 123 \$	1 089 \$	1 078 \$	918 \$	935 \$
Deuxième catégorie	541	535	528	504	476
Total	1 664 \$	1 624 \$	1 606 \$	1 422 \$	1 411 \$
Capital réglementaire requis	781 \$	762 \$	734 \$	708 \$	699 \$

L'augmentation du capital réglementaire disponible de première catégorie par rapport au trimestre précédent découle principalement du résultat net. L'augmentation du capital réglementaire disponible de première catégorie pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par l'émission d'actions privilégiées de la société, qui a atteint 149,5 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2016 et a relevé de 20 points le ratio du MMRCE. De plus, le capital réglementaire disponible de première catégorie a augmenté en raison d'un résultat net solide pour l'exercice à ce jour en 2016. Au cours du troisième trimestre, cette augmentation a été en partie compensée par des déductions plus importantes au titre des provisions négatives. Pour l'exercice à ce jour, cette augmentation a été en partie compensée par des déductions plus importantes d'une part au titre des provisions négatives et d'autre part au titre du régime d'avantages à prestations définies pour les employés, qui réduisent le capital réglementaire disponible de première catégorie (mais relèvent le capital réglementaire disponible de deuxième catégorie, comme décrit ci-après).

Par rapport au trimestre précédent, le capital réglementaire disponible de deuxième catégorie a augmenté principalement en raison de l'augmentation des provisions négatives. Pour l'exercice à ce jour, le capital réglementaire disponible de deuxième catégorie a augmenté principalement en raison de l'augmentation des provisions négatives et d'une déduction plus importante du capital réglementaire disponible de première catégorie au titre du régime d'avantages à prestations définies pour les employés, qui relèvent le capital réglementaire disponible de deuxième catégorie (mais réduisent le capital réglementaire disponible de première catégorie, comme illustré ci-dessus).

Par rapport au trimestre précédent et pour l'exercice à ce jour, les exigences en matière de capital réglementaire ont augmenté. Pour le trimestre et l'exercice à ce jour, l'augmentation est principalement attribuable à une hausse des exigences relatives aux risques liés à la déchéance, à l'insuffisance des actifs, aux garanties de fonds distincts et aux taux d'intérêt.

Pendant le premier trimestre de 2016, l'Empire Vie a clos un appel public à l'épargne canadien visant des actions privilégiées de 149,5 millions de dollars. L'Empire Vie affecte actuellement le produit net du placement au capital réglementaire et à des fins d'ordre général. La clôture du placement a eu lieu au cours du premier trimestre. Les actions ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto sous le symbole EML.PR.A. Les actionnaires privilégiés auront le droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe correspondant à 5,75 % annuellement, de la manière et au moment prescrits par le conseil d'administration de l'Empire Vie, pour la période initiale qui prendra fin le 17 avril 2021. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans majoré de 4,99 %.

Le 12 septembre 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié la version finale de sa ligne directrice de 2018 « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Cette nouvelle ligne directrice, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018, établira un nouveau cadre de travail pour le capital réglementaire des assureurs vie et remplacera la ligne directrice actuelle concernant le MMRCE. La nouvelle ligne directrice a été élaborée en consultation avec les membres de l'industrie de l'assurance vie; le BSIF ne prévoit pas qu'elle aura une incidence significative sur le capital requis par les membres de l'industrie dans son ensemble, comparativement au MMRCE. L'Empire Vie évalue l'effet ultime de ce nouveau cadre de travail et fournira d'autres détails une fois son évaluation terminée et l'effet du cadre de travail connu.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Troisième trimestre		Exercice à ce jour	
	2016	2015	2016	2015
Autres éléments du résultat global	12,1 \$	(12,8) \$	18,9 \$	(16,0) \$
Moins la quote-part des titulaires de polices avec participation	(0,9)	0,8	(1,4)	1,6
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	11,2 \$	(12,0) \$	17,5 \$	(14,4) \$

Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016, les autres éléments du résultat global ont augmenté, principalement en raison des hausses latentes de la juste valeur des obligations non disponibles à la vente en 2016, qui s'expliquent en bonne partie par les fluctuations des taux d'intérêt (les taux d'intérêt ayant baissé en 2016). Pour le troisième trimestre de 2015, la perte présentée dans les autres éléments du résultat global était principalement liée aux diminutions relatives aux obligations non disponibles à la vente en 2015, qui s'expliquaient en bonne partie par les fluctuations des taux d'intérêt (les taux d'intérêt ayant augmenté au cours du troisième trimestre de 2015).

Pour l'exercice à ce jour de 2016, les autres éléments du résultat global incluent une perte de 15 millions de dollars par suite de la réévaluation des régimes à prestations définies, qui s'explique principalement par les pertes réalisées sur les passifs de ces régimes (en raison de la baisse des taux d'intérêt). Pour le troisième trimestre de 2016, les pertes réalisées sur les passifs des régimes à prestations définies ont été largement compensées par les profits réalisés sur les actifs des régimes à prestations définies, qui s'expliquent principalement par l'amélioration des marchés boursiers au troisième trimestre de 2016. Au cours de 2015, l'Empire Vie a enregistré une perte de 3 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour par suite de la réévaluation des régimes à prestations définies.

Les augmentations et diminutions latentes de la juste valeur des obligations disponibles à la vente constatées dans les autres éléments du résultat global n'ont pas d'incidence sur le MPRCE. La réévaluation des régimes à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le MPRCE, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du MPRCE.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la société servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations.

Risque lié au marché

Le ratio du MPRCE de la société est sensible notamment à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 septembre 2016, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 7,8 milliards de dollars. De ce montant, environ 7,5 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

	30 septembre 2016	31 décembre 2015
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	0,9 %	0,4 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	50,1 %	51,5 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	6,1 %	5,9 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	42,9 %	42,2 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité augmente. Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts incluent l'application d'une valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants négatifs ne sont pas permis, comme illustré ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires, ce qui engendre souvent des impacts de sensibilité non linéaires. Dans le premier tableau ci-dessous, l'Empire Vie présente la sensibilité du résultat net aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts. Une baisse de 20 % a entraîné une perte nette au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015, mais les autres montants indiqués dans le tableau sont nuls. Ces passifs (valeur actuelle des prestations et des charges futures, moins la valeur actuelle du revenu tiré d'honoraires) sont calculés selon des techniques de modélisation stochastique basées sur une variété de scénarios économiques futurs. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés dans les 20 % pires scénarios; et (ii) zéro. Pour les montants de néant présentés dans le tableau, le passif pour l'Empire Vie était négatif. Par conséquent, la valeur zéro a été appliquée dans ces tests (plancher de valeur zéro), ce qui a entraîné un effet sur le résultat net de néant. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires aux variations des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux garanties de fonds distincts :				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 septembre 2016	néant	néant	néant	néant
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015	néant	néant	néant	(10) \$

L'incidence des variations sur les marchés boursiers n'est pas linéaire. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 septembre 2016, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts découlant d'une baisse de 20 % dans les marchés boursiers représente une perte nette de néant, tel qu'il est illustré dans le tableau ci-dessus. Si les marchés boursiers connaissaient une baisse de 30 %, la perte nette au 30 septembre 2016 s'élèverait à 76 millions de dollars. Au 30 septembre 2016, une diminution de 20 % et de 30 % dans les marchés boursiers entraînerait respectivement une augmentation du résultat net de 27 millions de dollars pour atteindre un gain net de 27 millions de dollars et de 52 millions de dollars pour atteindre une perte nette de 24 millions de dollars, en raison des gains réalisés sur les instruments de couverture du risque sur capitaux propres. Selon les niveaux des marchés boursiers au 31 décembre 2015, la sensibilité

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

du résultat net attribuable aux actionnaires aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts découlant d'une baisse de 20 % dans les marchés boursiers représente une perte nette de 10 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. Si les marchés boursiers connaissaient une baisse de 30 %, la perte nette au 31 décembre 2015 s'élèverait 109 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, une diminution de 20 % et de 30 % dans les marchés boursiers entraînerait respectivement une augmentation du résultat net de 35 millions de dollars pour atteindre un gain net de 25 millions de dollars et de 58 millions de dollars pour atteindre une perte nette de 51 millions de dollars, en raison des gains réalisés sur les instruments de couverture sur capitaux propres.

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger la société, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio du MPRCE qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture utilise actuellement des options de vente et des positions à découvert sur d'importants indices boursiers. L'étendue des options utilisées fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, la société a le capital requis aux fins du MPRCE pour les garanties associées aux fonds distincts, mais n'a pas de passifs de contrats liés à ces garanties dans son état de la situation financière. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au MPRCE entraîne de la volatilité dans l'état du résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Au cours du troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016, l'Empire Vie a subi une perte de 7 millions de dollars et de 23 millions de dollars respectivement, déduction faite des impôts, sur son programme de couverture, principalement en raison de la hausse des cours des actions canadiennes, comparativement au gain de 4 millions de dollars et de 3 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables de 2015.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux dates ci-dessous, la sensibilité du ratio du MPRCE de la société aux hausses et aux baisses des marchés boursiers pour toutes ses expositions aux marchés boursiers, y compris celle liée aux garanties de fonds distincts, est comme suit (excluant l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

Excluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux marchés boursiers :				
Ratio du MPRCE au 30 septembre 2016	0,4 %	(3,0) %	0,6 %	(21,9) %
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2015	0,7 %	(13,9) %	1,2 %	(31,6) %

Les montants aux 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessous) :

Incluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Sensibilité aux marchés boursiers :				
Ratio du MPRCE au 30 septembre 2016	(1,8) %	(0,7) %	(3,6) %	(16,7) %
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2015	(1,8) %	(10,6) %	(3,0) %	(24,8) %

Au 30 septembre 2016, le programme de couverture du risque sur capitaux propres prévoyait un allègement de pertes de 10 millions de dollars selon le scénario de baisse de 10 % et de 27 millions de dollars selon le scénario de baisse de 20 % des marchés boursiers. Au 31 décembre 2015, il prévoyait un allègement de pertes de 15 millions de dollars selon le scénario de baisse de 10 % et de 35 millions de dollars selon le scénario de baisse de 20 %.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires (à l'exception des variations dans les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

sur les fonds distincts) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers (à l'exception de l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) est comme suit :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Excluant la couverture du risque sur capitaux propres				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 septembre 2016*	24 \$	(24) \$	48 \$	(48) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015*	22 \$	(22) \$	44 \$	(44) \$

* Comprend l'estimation de l'effet sur le produit d'honoraires, déduction faite des commissions de service après impôts pour une période de trois mois.

Les montants aux 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

(en millions de dollars)	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 20 %	Baisse de 20 %
Incluant la couverture du risque sur capitaux propres				
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 septembre 2016*	17 \$	(14) \$	34 \$	(22) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2015*	12 \$	(7) \$	27 \$	(9) \$

* Comprend l'estimation de l'effet sur le produit d'honoraires, déduction faite des commissions de service après impôts pour une période de trois mois.

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les provisions actuarielles qui en résultent ainsi que le capital requis aux fins du MMRPCE pour les fonds distincts de la société sont les suivants :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Provisions actuarielles	Capital requis aux fins du MMRPCE
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
30 septembre 2016	2 396 \$	522 \$	14 \$	1 \$	136 \$	4 \$	néant	145 \$
31 décembre 2015	2 343 \$	593 \$	124 \$	4 \$	1 415 \$	17 \$	néant	130 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 30 septembre 2016, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque (voir le tableau ci-dessus) s'élevait à 527 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport au capital de risque global de 614 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de provisions actuarielles et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts. En septembre 2016, le niveau de risque a diminué relativement à l'exposition à la garantie de retrait (produits de GR) par rapport à décembre 2015, principalement en raison du rendement de placement des fonds distincts pour 2016. Le capital réglementaire requis a augmenté par suite de la mise à jour trimestrielle des données sur les polices de fonds distincts alimentant le modèle stochastique de la société.

Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. La première colonne ci-dessous exclut les répercussions d'une variation de la valeur de marché des obligations disponibles à la vente. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs de nos produits. La deuxième colonne montre l'incidence de la vente d'obligations disponibles à la vente pour réaliser les gains liés à une baisse des taux d'intérêt de 50 points de base.

	Baisse de 50 points de base avant la vente des actifs disponibles	Baisse de 50 points de base après la vente des actifs disponibles
Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché :		
Ratio du MPRCE au 30 septembre 2016	(14) %	(9) %
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2015	(17) %	(13) %

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et dans la notice annuelle de la société de 2015, disponible au www.sedar.com. La note 28 des états financiers consolidés de 2015 présente des renseignements supplémentaires concernant la sensibilité de la société aux risques.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014
(en millions de dollars, sauf le résultat par action)								
Produits	453 \$	564 \$	416 \$	391 \$	212 \$	41 \$	643 \$	541 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	38 \$	25 \$	37 \$	16 \$	22 \$	44 \$	26 \$	18 \$
Résultat par action - de base et dilué	38,67 \$	25,21 \$	37,81 \$	16,43 \$	22,49 \$	45,34 \$	25,97 \$	18,44 \$

Pour le troisième trimestre de 2016, le total des produits de l'Empire Vie a augmenté pour atteindre 453 millions de dollars, comparativement à 212 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. Cette hausse est principalement attribuable au gain élevé des placements à la juste valeur par le biais du résultat net enregistré au troisième trimestre de 2016, comparativement à une importante perte nette pour la période comparable de 2015. En 2016, le gain découle d'une hausse des cours des actions et d'une hausse du prix des obligations en raison d'une baisse des taux d'intérêt du marché. En 2015, la perte nette découle de la baisse des cours des actions et de la baisse des taux d'intérêt a en raison d'une hausse des taux d'intérêt du marché (reportez-vous à la section « Total des produits » ci-dessus). La volatilité dans les produits durant les huit trimestres les plus récents est principalement causée par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. L'incidence sur le résultat net a été considérablement réduite en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance.

Pour le troisième trimestre de 2016, le résultat net a été plus élevé que celui de la période comparable de 2015, surtout en raison de la hausse du profit du secteur de l'assurance individuelle. Cette hausse est attribuable aux meilleures conditions boursières en 2016 et aux mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2016. Le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine pour le troisième trimestre a également augmenté

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

par rapport à la période comparable de 2015 principalement en raison de la croissance des produits tirés des frais (qui découle de l'augmentation des actifs moyens sous gestion en raison des meilleures conditions boursières en 2016), du poids moindre des nouvelles affaires (qui découle des ventes de fonds distincts moins élevées) et de charges moins élevées. Veuillez vous reporter à la section « Résultats par secteur » ci-dessus pour plus d'information sur les résultats trimestriels.

L'Empire Vie a amélioré sa structure d'appariement tout au long de 2016, en augmentant ses parts de sociétés immobilières en commandite et en apportant des changements à ses placements obligataires. Le gain réalisé aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2016 par suite de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance est attribuable à la meilleure structure d'appariement.

La variabilité du résultat net durant les huit derniers trimestres s'explique principalement par les fluctuations des taux d'intérêt à long terme. La baisse des taux d'intérêt à long terme a pesé sur le résultat net du secteur de l'assurance individuelle pour les trimestres clos le 30 juin 2016, le 31 mars 2015 et le 31 décembre 2014. La hausse des taux d'intérêt à long terme a favorisé le résultat net du secteur de l'assurance individuelle pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2015. En outre, toujours dans le secteur de l'assurance individuelle, l'évolution défavorable de la mortalité, des rachats et des déchéances a abaissé le résultat net pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2016 ainsi que pour le troisième trimestre de 2015. La mise à jour annuelle des hypothèses relatives aux passifs des polices d'assurance individuelle effectuée a abaissé le revenu net pour le quatrième trimestre de 2015. Pendant les premier et troisième trimestres de 2016, les trois premiers trimestres de 2015 et le quatrième trimestre de 2014, le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine a fortement progressé. Le solide résultat de ce secteur s'explique principalement par la croissance des frais de gestion des fonds distincts et la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Ces produits importants tirés des frais sont principalement attribuables à l'effet positif des conditions boursières favorables sur les frais de gestion perçus, aux fortes ventes de produits de fonds distincts et à la hausse des prix des produits de GR.

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre événement ou développement futur de la société constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent ces énoncés et renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée auxdits énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques et réglementaires, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques stratégiques et commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2015 de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com pour en savoir davantage sur ces risques.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale demeure relativement stable, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs-prestations et l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Bien que ces facteurs ne constituent pas une liste

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

exhaustive, ils pourraient avoir une incidence sur la société et ils devraient faire l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion ou des documents qui y sont cités.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de ce rapport de gestion ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. La société ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR

La société a recours aux mesures non conformes aux PCGR, telles que les sources de bénéfices, les ventes de primes annualisées, les actifs sous gestion, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux IFRS. La société croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les émetteurs. La direction de la société utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de rémunération des dirigeants.

Les sources de bénéfices répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net présenté à la section « Vue d'ensemble » ci-dessus.

Les ventes de primes annualisées sont une méthode de mesure du volume d'affaires correspondant à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze (12) premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. La société utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

Les actifs sous gestion sont une mesure non conforme aux PCGR des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général (incluant les rentes du fonds général) ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Actifs sous gestion			
Actifs du fonds général	7 919 \$	6 894 \$	6 996 \$
Actifs de fonds distincts	7 823	7 107	7 368
Total des actifs selon les états financiers	15 742	14 001	14 364
Actifs de fonds communs de placement	188	160	171
Actifs sous gestion	15 930 \$	14 161 \$	14 535 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

Aux (en millions de dollars)	30 septembre 2016	30 septembre 2015	31 décembre 2015
Actifs des régimes à prestations définies			
Actifs de fonds distincts	192 \$	178 \$	183 \$
Actifs de fonds communs de placement	12	10	11

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».